CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E80586** **VALABLE JUSQU'AU** **23/06/2027**

ÉDITÉ LE 16/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1995

Forme juridique : SARL

Capital : 18 293

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 1995B00722

Siret : 402 041 347 00012

Code NACE : 4312A

Numéro caisse de congés payés : 35017Q 02

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AT 726 314

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AT 726 314

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : ENTREPRISE L MABTOUL

Sigle : ELM

7 LE HAUT FAIL
35410 DOMLOUP

Téléphone : 02 99 37 33 34 **Fax :**

Portable : 06 64 00 73 10

Responsabilité légale :
MABTOUL CHAKIB GÉRANT

Site Internet :

E-mail : elm.mabtoul@wanadoo.fr

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 337 763 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1321	Canalisations d'assainissement (Technicité courante)	3	23/05/2025
1322	Assainissement autonome (Technicité confirmée)		23/05/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/06/2026 09:16

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.